

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES ET DE LA SOLIDARITÉ

**Arrêté du 12 décembre 2007 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles**

NOR : MTSA0773309A

Le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité et la ministre du logement et de la ville,  
Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles R. 314-5, R. 314-81, R. 314-82 et R. 314-95 ;

Vu l'arrêté du 8 avril 1999 portant homologation du règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du comité de réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;

Vu l'arrêté du 10 décembre 2007 relatif au plan comptable M. 22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux communaux, intercommunaux, départementaux et interdépartementaux ;

Vu l'avis du Conseil national de la comptabilité en date du 17 décembre 1998 relatif au plan comptable des associations et fondations ;

Vu l'avis du Conseil national de la comptabilité en date du 20 avril 2000 relatif au plan comptable des établissements sociaux et médico-sociaux publics ;

Vu l'avis du Conseil national de la comptabilité n° 2007-05 du 4 mai 2007 relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R. 314-1 du code de l'action sociale et des familles appliquant l'instruction budgétaire et comptable M. 22, ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés qui appliquent les règlements n° 99-01 et n° 99-03 du CRC,

Arrêtent :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Les comptes obligatoirement ouverts dans la comptabilité des établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles sont ceux prévus dans le plan comptable joint en annexe du présent arrêté.

**Art. 2.** – Sont abrogés :

- l'arrêté du 6 août 1986 relatif au plan comptable des services sociaux et médico-sociaux d'aide à domicile ;
- l'arrêté du 3 août 1987 relatif à l'application du plan comptable de l'Union nationale des associations familiales et des unions départementales des associations familiales ;
- les arrêtés du 19 décembre 2005, du 19 avril 2006 et du 19 décembre 2006 relatifs au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles.

**Art. 3.** – Le directeur général de l'action sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 décembre 2007.

*Le ministre du travail, des relations sociales  
et de la solidarité,*

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur général  
de l'action sociale,*

J.-J. TRÉGOAT

*La ministre du logement et de la ville,*  
Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur général*  
*de l'action sociale,*  
J.-J. TRÉGOAT

## A N N E X E

### LISTE DES COMPTES DU PLAN COMPTABLE DES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX PRIVÉS

#### 1. Comptes de capitaux

##### 10. Fonds associatifs et réserves (1)

102	Fonds associatifs sans droit de reprise.
1021	Valeur du patrimoine intégré.
1022	Fonds statutaires.
1024	Apports sans droit de reprise.
1025	Legs et donations.
1026	Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables.
10261	Subventions d'équipement.
102611	Etat.
102612	Régions.
102613	Départements.
102614	Communes.
102615	Collectivités publiques.
102616	Entreprises publiques.
102617	Entreprises et organismes privés.
102618	Autres.
10268	Autres subventions d'investissement (même ventilation que celle du compte 10261).
103	Fonds associatifs avec droit de reprise.
1034	Apports avec droit de reprise.
1035	Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition.
1036	Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables.
10361	Subventions d'équipement.
103611	Etat.
103612	Régions.
103613	Départements.
103614	Communes.
103615	Collectivités publiques.
103616	Entreprises publiques.
103617	Entreprises et organismes privés.
103618	Autres.
10368	Autres subventions d'investissement (même ventilation que celle du compte 10361).
105	Ecarts de réévaluation.
1051	Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise.
1052	Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise.
106	Réserves.
1062	Réserves indisponibles.
1063	Réserves statutaires ou contractuelles.
1064	Réserves des plus-values nettes.
1068	Autres réserves.
10681	Réserve de propre assureur.
10682	Excédents affectés à l'investissement.
10685	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie).
10686	Réserve de compensation.
10686.1	EHPAD.
10686.1.1	EHPAD section tarifaire hébergement.
10686.1.2	EHPAD section tarifaire dépendance.

- 10686.1.3 EHPAD section tarifaire soins.
- 10686.2 Autres services relevant du I de l'article L. 312-1 du CASF.
- 10687 Excédent affecté en réserve de compensation des charges d'amortissement.
- 10688 Réserves pour projet associatif.

(1) Pour les fondations « Fonds propres et réserves ».

#### *11. Eléments en instance d'affectation*

- 110 Report à nouveau (solde créditeur).
- 114 Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs.
- 1141 Dépenses refusées par l'autorité de tarification en application de l'article R. 314-52 du CASF.
- 1142 Dépenses inopposables aux financeurs.
- 1148 Autres.
- 115 Résultat sous contrôle de tiers financeurs.
- 1151 Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur).
- 11510 Report à nouveau (solde créditeur).
- 11510.0 Budget général.
- 11510.1 Autres services ne relevant pas du I de l'article L. 312-1 du CASF.
- 11510.2 Unité de long séjour.
- 11510.3 EHPAD.
- 11510.3.1 EHPAD section tarifaire hébergement.
- 11510.3.2 EHPAD section tarifaire dépendance.
- 11510.3.3 EHPAD section tarifaire soins.
- 11510.61 Maison de retraite.
- 11510.64 Services de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées.
- 11510.65 Sièges sociaux relevant du VI de l'article L. 314-7 du code de l'action sociale et des familles.
- 11510.68 Autres services relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles.
- 11511 Excédent affecté au financement de mesures d'exploitation non reproductibles.
- 11511.0 Budget général.
- 11511.1 Autres services ne relevant pas du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles.
- 11511.2 Unité de long séjour.
- 11511.3 EHPAD.
- 11511.3.1 EHPAD section tarifaire hébergement.
- 11511.3.2 EHPAD section tarifaire dépendance.
- 11511.3.3 EHPAD section tarifaire soins.
- 11511.61 Maison de retraite.
- 11511.64 Services de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées.
- 11511.65 Sièges sociaux relevant du VI de l'article L. 314-7 du code de l'action sociale et des familles.
- 11511.68 Autres services relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles.
- 11519 Report à nouveau (solde débiteur).
- 11519.0 Budget général.
- 11519.1 Autres services ne relevant pas du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles.
- 11519.2 Unité de long séjour.
- 11519.3 EHPAD.
- 11519.3.1 EHPAD section tarifaire hébergement.
- 11519.3.2 EHPAD section tarifaire dépendance.
- 11519.3.3 EHPAD section tarifaire soins.
- 11519.61 Maison de retraite.
- 11519.64 Services de soins infirmiers à domicile.
- 11519.65 Sièges sociaux relevant du VI de l'article L. 314-7 du code de l'action sociale et des familles.
- 11519.68 Autres services relevant de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles.
- 116 Dépenses non opposables aux tiers financeurs.
- 1161 Amortissements comptables excédentaires différés.
- 1162 Dépenses pour congés payés.
- 1163 Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article R. 314-45.
- 1168 Autres dépenses non opposables aux tiers financeurs.
- 119 Report à nouveau (solde débiteur).

#### *12. Résultat net de l'exercice (excédent ou déficit)*

- 120 Résultat de l'exercice (excédent).

- 1201 Résultat de l'exercice (excédent) sous contrôle de tiers financeurs.
- 1202 Résultat de l'exercice (excédent) non contrôlé ou non affecté par des tiers financeurs.
- 129 Résultat de l'exercice (déficit).
- 1291 Résultat de l'exercice (déficit) sous contrôle de tiers financeurs.
- 1292 Résultat de l'exercice (déficit) non contrôlé ou non affecté par des tiers financeurs.

*13. Subventions d'investissement affectées  
à des biens non renouvelables*

- 131 Subventions d'équipement.
- 1311 Etat.
- 1312 Régions.
- 1313 Départements.
- 1314 Communes.
- 1315 Collectivités publiques.
- 1316 Entreprises publiques.
- 1317 Entreprises et organismes privés.
- 1318 Autres.
- 13181 Taxe d'apprentissage.
- 13188 Autres subventions d'équipement.
- 138 Autres subventions d'investissement (même ventilation que celle du compte 131).
- 139 Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat.
- 1391 Subventions d'équipement.
- 13911 Etat.
- 13912 Régions.
- 13913 Départements.
- 13914 Communes.
- 13915 Collectivités publiques.
- 13916 Entreprises publiques.
- 13917 Entreprises et organismes privés.
- 13918 Autres.
- 139181 Taxe d'apprentissage.
- 139188 Autres subventions d'équipement.
- 1398 Autres subventions d'investissement (même ventilation que celle du compte 1391).

*14. Provisions réglementées*

- 141 Provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement.
- 1411 Provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR : dotation par recours à l'emprunt.
- 1412 Provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR : dotation par financement sur les tarifs.
- 142 Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations.
- 143 Provisions réglementées relatives aux stocks.
- 1431 Hausse des prix.
- 1432 Fluctuation des cours.
- 144 Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif.
- 145 Amortissements dérogatoires.
- 146 Provision spéciale de réévaluation.
- 147 Plus-values réinvesties.
- 148 Autres provisions réglementées.
- 1486 Provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif.
- 14861 Provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé.
- 14862 Provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif circulant.

*15. Provisions*

- 151 Provisions pour risques.
- 1511 Provisions pour litiges.
- 1512 Provisions pour garanties données aux usagers ou aux clients.
- 1513 Provisions pour pertes sur marchés à terme.

1514	Provisions pour amendes et pénalités.
1515	Provisions pour perte de change.
1516	Provisions pour risque d'emploi.
1518	Autres provisions pour risques.
153	Provisions pour pensions et obligations similaires.
155	Provisions pour impôts.
157	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices.
1572	Provisions pour grosses réparations.
15721	Biens en propriété.
15722	Biens en commodat.
15723	Biens en location.
158	Autres provisions pour charges.
1581	Provisions pour rémunération de personnes handicapées.
1588	Autres provisions pour charges.

#### 16. *Emprunts et dettes assimilées*

164	Emprunts auprès des établissements de crédit.
165	Dépôts et cautionnements reçus.
1651	Dépôts.
1655	Cautionnements.
167	Emprunts et dettes assortis de conditions particulières.
1672	Titres associatifs.
1674	Avances conditionnées de l'Etat.
1678	Autres avances et prêts.
168	Autres emprunts et dettes assimilées.
1681	Autres emprunts.
1685	Rentes viagères capitalisées.
1687	Autres dettes.
1688	Intérêts courus.
16884	Sur emprunts auprès des établissements de crédit.
16885	Sur dépôts et cautionnements reçus.
16887	Sur emprunts et dettes assortis de conditions particulières.
16888	Sur autres emprunts et dettes assimilées.
169	Primes de remboursement des obligations.

#### 17. *Dettes rattachées à des participations*

171	Dettes rattachées à des participations (groupe).
174	Dettes rattachées à des participations (hors groupe).
178	Dettes rattachées à des sociétés en participation.
1781	Principal.
1788	Intérêts courus.

#### 18. *Compte de liaison des établissements (avec le siège social ou entre eux)*

181	
(à 184)	Comptes de liaison des établissements et siège social.
1811	Apports permanents ou à long terme.
1812	Apports de disponibilités à plus d'un an.
1813	Apports de disponibilités à moins d'un an.
1814	Biens et prestations de service échangés.
186	Biens et prestations échangés entre établissements (charges).
187	Biens et prestations échangés entre établissements (produits).

#### 19. *Fonds dédiés*

194	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement.
195	Fonds dédiés sur dons manuels affectés.
197	Fonds dédiés sur legs et donations affectés.

## 2. Comptes d'immobilisations

### 20. Immobilisations incorporelles

201	Frais d'établissement.
2011	Frais de constitution.
2012	Frais de réorganisation.
2013	Frais d'évaluation.
203	Frais d'études, de recherche et de développement et d'insertion.
2031	Frais d'études.
2032	Frais de recherche et de développement.
2033	Frais d'insertion.
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires.
206	Droit au bail.
207	Fonds commercial.
208	Autres immobilisations incorporelles.

### 21. Immobilisations corporelles

211	Terrains.
2111	Terrains nus.
2112	Terrains aménagés.
2113	Sous-sols et sur-sols.
2114	Terrains de gisement.
21141	Carrières.
2115	Terrains bâtis.
212	Agencements et aménagements des terrains (même ventilation que celle du compte 211).
213	Constructions sur sol propre.
2131	Bâtiments.
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions.
2138	Ouvrages d'infrastructure.
214	Constructions sur sol d'autrui (même ventilation que celle du compte 213).
215	Installations techniques, matériel et outillage.
2151	Installations complexes spécialisées.
21511	Sur sol propre.
21514	Sur sol d'autrui.
2153	Installations à caractère spécifique.
21531	Sur sol propre.
21534	Sur sol d'autrui.
2154	Matériel.
2155	Outillage.
2157	Agencements et aménagements du matériel et outillage.
218	Autres immobilisations corporelles.
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers.
2182	Matériel de transport.
2183	Matériel de bureau et matériel informatique.
2184	Mobilier.
2185	Cheptel.
2188	Autres immobilisations corporelles.

### 22. Immobilisations grevées de droit

228	Immobilisations grevées de droit.
229	Droits des propriétaires.

### 23. Immobilisations en cours

231	Immobilisations corporelles en cours.
2312	Terrains, agencements et aménagements de terrains.
2313	Constructions en cours.
2315	Installations techniques, matériels et outillage industriels.
2318	Autres immobilisations corporelles.

- 232 Immobilisations incorporelles en cours.
- 237 Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles.
- 238 Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles.
- 2382 Terrains.
- 2383 Constructions.
- 2385 Installations techniques, matériels et outillage industriels.
- 2388 Autres immobilisations corporelles.

*25. Parts dans les entreprises liées  
et créances sur des entreprises liées*

- 251 Parts dans les entreprises liées.
- 257 Créances sur des entreprises liées.

*26. Participations et créances  
rattachées à des participations*

- 261 Titres de participation.
- 2611 Actions.
- 2618 Autres titres.
- 266 Autres formes de participation.
- 267 Créances rattachées à des participations.
- 2671 Créances rattachées à des participations (groupe).
- 2674 Créances rattachées à des participations (hors groupe).
- 2675 Versements représentatifs d'apports non capitalisés (appel de fonds).
- 2676 Avances consolidables.
- 2677 Autres créances rattachées à des participations.
- 2678 Intérêts courus.
- 268 Créances rattachées à des sociétés en participation.
- 2681 Principal.
- 2688 Intérêts courus.
- 269 Versements restant à effectuer sur titres de participation non libérés.

*27. Autres immobilisations financières*

- 271 Titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (droit de propriété).
- 2711 Actions.
- 2718 Autres titres.
- 272 Titres immobilisés (droit de créance).
- 2721 Obligations.
- 2722 Bons.
- 2728 Autres.
- 273 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille.
- 274 Prêts.
- 2743 Prêts au personnel.
- 2748 Autres prêts.
- 275 Dépôts et cautionnements versés.
- 2751 Dépôts.
- 2755 Cautionnements.
- 276 Autres créances immobilisées.
- 2761 Créances diverses.
- 2768 Intérêts courus.
- 27682 Sur titres immobilisés (droit de créance).
- 27684 Sur prêts.
- 27685 Sur dépôts et cautionnements.
- 27688 Sur créances diverses.
- 279 Versements restant à effectuer sur titres immobilisés non libérés.

*28. Amortissements des immobilisations*

- 280 Amortissements des immobilisations incorporelles.

- 2801 Frais d'établissement et de restructuration.
- 28011 Frais de constitution.
- 28012 Frais de réorganisation.
- 28013 Frais d'évaluation.
- 2803 Frais d'études, de recherche, de développement et d'insertion.
- 28031 Frais d'études.
- 28032 Frais de recherche et de développement.
- 28033 Frais d'insertion.
- 2805 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires.
- 2806 Droit au bail.
- 2807 Fonds commercial.
- 2808 Autres immobilisations incorporelles.
- 281 Amortissements des immobilisations corporelles.
- 2811 Terrains de gisement.
- 2812 Agencements et aménagements des terrains (même ventilation que celle du compte 212).
- 2813 Constructions sur sol propre (même ventilation que celle du compte 213).
- 2814 Constructions sur sol d'autrui (même ventilation que celle du compte 214).
- 2815 Installations techniques, matériels et outillage industriels (même ventilation que celle du compte 215).
- 2818 Autres immobilisations corporelles (même ventilation que celle du compte 218).

### *29. Dépréciation des immobilisations*

- 290 Dépréciation des immobilisations incorporelles.
- 2905 Marques, procédés, droits et valeurs similaires.
- 2906 Droit au bail.
- 2907 Fonds commercial.
- 2908 Autres immobilisations incorporelles.
- 291 Dépréciation des immobilisations corporelles (même ventilation que celle du compte 21).
- 293 Dépréciation des immobilisations en cours.
- 2931 Immobilisations corporelles en cours.
- 2932 Immobilisations incorporelles en cours.
- 296 Dépréciation des participations et créances rattachées à des participations.
- 2961 Titres de participation.
- 2966 Autres formes de participation.
- 2967 Créances rattachées à des participations (même ventilation que celle du compte 267).
- 2968 Créances rattachées à des sociétés en participation (même ventilation que celle du compte 268).
- 297 Dépréciation des autres immobilisations financières.
- 2971 Titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (droit de propriété) (même ventilation que celle du compte 271).
- 2972 Titres immobilisés (droit de créance) (même ventilation que celle du compte 272).
- 2973 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille.
- 2974 Prêts (même ventilation que celle du compte 274).
- 2975 Dépôts et cautionnements versés (même ventilation que celle du compte 275).
- 2976 Autres créances immobilisées (même ventilation que celle du compte 276).

## **3. Comptes de stocks et en-cours**

### *31. Matières premières et fournitures*

#### *32. Autres approvisionnements*

- 321 Produits pharmaceutiques et produits à usage médical.
- 322 Fournitures consommables.
- 3221 Combustibles et carburants.
- 3222 Produits d'entretien.
- 3223 Fournitures d'atelier et d'usine.
- 3224 Fournitures administratives.
- 3225 Fournitures scolaires, éducatives et de loisirs.
- 3226 Fournitures hôtelières.
- 3227 Emballages.



- 3228 Autres fournitures consommables.
- 323 Alimentation.
- 328 Autres fournitures suivies en stocks.

*33. En-cours de production de biens*

*35. Stocks de produits*

*37. Stocks de marchandises*

*39. Dépréciation des stocks et en-cours*

- 391 Dépréciation des matières premières et fournitures.
- 392 Dépréciation des autres approvisionnements.
- 393 Dépréciation des en-cours de production de biens.
- 394 dépréciation des en-cours de production de services.
- 395 Dépréciation des stocks de produits.
- 397 Dépréciation des stocks de marchandises.

**4. Comptes de tiers**

*40. Fournisseurs et comptes rattachés*

- 401 Fournisseurs.
- 4011 Fournisseurs ; exercice courant.
- 4012 Fournisseurs ; exercice précédent.
- 4014 Fournisseurs ; exercices antérieurs.
- 4017 Fournisseurs ; retenues de garanties, oppositions et pénalités de retard d'exécution des marchés.
- 40171 Fournisseurs ; retenues de garanties.
- 40172 Fournisseurs ; oppositions.
- 40173 Fournisseurs ; pénalités de retard d'exécution des marchés.
- 403 Fournisseurs ; effets à payer.
- 404 Fournisseurs d'immobilisations.
- 4041 Fournisseurs ; achats d'immobilisations ; exercice courant.
- 4042 Fournisseurs ; achats d'immobilisations ; exercice précédent.
- 4044 Fournisseurs ; achats d'immobilisations ; exercices antérieurs.
- 4047 Fournisseurs d'immobilisations ; retenues de garanties, oppositions et pénalités de retard d'exécution des marchés.
- 40471 Fournisseurs ; achats d'immobilisations ; retenues de garanties.
- 40472 Fournisseurs ; achats d'immobilisations ; oppositions.
- 40473 Fournisseurs ; achat d'immobilisations ; pénalités de retard d'exécution des marchés.
- 405 Fournisseurs d'immobilisations ; effet à payer.
- 407 Fournisseurs ; différences de conversion.
- 4071 Fournisseurs ; différences de conversion.
- 4074 Fournisseurs d'immobilisation ; différences de conversion.
- 408 Fournisseurs ; factures non parvenues.
- 4081 Fournisseurs.
- 4084 Fournisseurs d'immobilisations.
- 4088 Fournisseurs ; intérêts courus.
- 409 Fournisseurs débiteurs.
- 4091 Avances et acomptes versés sur commandes.
- 4097 Fournisseurs autres avoirs.
- 4098 Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus.

*41. Redevables et comptes rattachés*

- 411 Redevables ; exercice courant.
- 4111 Usagers.
- 4112 Caisse pivot d'assurance maladie.
- 4113 Caisses de sécurité sociale ; tarifications et prix de journée.
- 41131 Régime général.

41132	Régime agricole.
41133	Régime de sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions non agricoles.
41134	Autres régimes obligatoires de sécurité sociale.
4114	Départements.
4115	Autres tiers payants.
4116	Etat.
41161	Dotation globale.
41162	Autres versements de l'Etat.
4117	Usagers ; retenues de garanties.
412	Redevables ; exercice précédent.
4121	Usagers.
4122	Caisse pivot d'assurance maladie.
4123	Caisses de sécurité sociale ; tarifications et prix de journée.
41231	Régime général.
41232	Régime agricole.
41233	Régime de sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions non agricoles.
41234	Autres régimes obligatoires de sécurité sociale.
4124	Départements.
4125	Autres tiers payants.
4126	Etat.
4127	Usagers ; retenues de garanties.
413	Clients ; effets à recevoir.
414	Redevables ; exercices antérieurs (à subdiviser par exercice).
4141	Usagers.
4143	Caisses de sécurité sociale.
41431	Régime général.
41432	Régime agricole.
41433	Régime de sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions non agricoles.
41434	Autres régimes obligatoires de sécurité sociale.
4144	Départements.
4145	Autres tiers payants.
4146	Etat.
416	Créances douteuses ou litigieuses.
4161	Usagers.
4162	Clients.
417	Redevables ; différences de conversion.
418	Usagers et clients ; produits non encore facturés.
4181	Usagers ; factures à établir.
4182	Clients ; factures à établir.
4188	Usagers (et clients) ; intérêts courus.
419	Redevables créditeurs.
4191	Avances reçues.
41911	Usagers.
41913	Caisses de sécurité sociale.
41914	Départements.
41915	Autres tiers payants.
41916	Etat.
41917	Avances et contributions des hébergés.
419171	Provision versée par les hébergés en attente d'admission à l'aide sociale.
419172	Contributions des hébergés admis à l'aide sociale.
4192	Avances reçues des clients.
4197	Clients, autres avoirs.
4198	Rabais, remises, ristournes à accorder.

#### 42. Personnel et comptes rattachés

421	Personnel ; rémunérations dues.
4211	Personnel ; rémunérations dues ; exercice courant.
4212	Personnel ; rémunérations dues ; exercice précédent.
4214	Personnel ; rémunérations dues ; exercices antérieurs.
422	Comités d'entreprise, d'établissement...

- 425 Personnel ; avances et acomptes.
- 426 Personnel ; dépôts.
- 427 Personnel ; oppositions.
- 428 Personnel ; charges à payer et produits à recevoir.
- 4281 Primes de service à répartir.
- 4282 Dettes provisionnées pour congés à payer.
- 4286 Autres charges à payer.
- 4287 Produits à recevoir.

#### 43. *Sécurité sociale et autres organismes sociaux*

- 431 Sécurité sociale.
- 437 Autres organismes sociaux.
- 4372 Mutuelles.
- 4373 Caisses de retraite et de prévoyance.
- 4374 Caisse d'allocation de chômage ASSEDIC.
- 4378 Autres organismes sociaux.
- 438 Organismes sociaux ; charges à payer et produits à recevoir.
- 4382 Charges sociales sur congés à payer.
- 4386 Autres charges à payer.
- 4387 Produits à recevoir.

#### 44. *Etat et autres collectivités publiques*

- 441 Etat ; subventions à recevoir.
- 4411 Subventions d'investissement.
- 4417 Subventions d'exploitation.
- 4418 Subventions d'équilibre.
- 4419 Avances sur subventions.
- 442 Etat ; impôts et taxes recouvrables sur des tiers.
- 443 Opérations particulières avec l'Etat, les collectivités publiques, les organismes internationaux.
- 4431 Opérations particulières avec les collectivités d'assistance.
- 44311 Opérations particulières avec les collectivités d'assistance ; contributions versées par les hébergés.
- 44312 Opérations particulières avec les collectivités d'assistance ; ressources encaissées.
- 443121 Ressources encaissées.
- 443122 Contributions à reverser à la collectivité d'assistance.
- 4432 Etat.
- 44321 Etat ; dépenses.
- 44322 Etat ; recettes.
- 44327 Etat ; aide sociale ; versement des contributions des hébergés.
- 4433 Département.
- 44331 Département ; dépenses.
- 44332 Département ; recettes.
- 44337 Département ; aide sociale ; versement des contributions des hébergés.
- 4436 Autres collectivités publiques, organismes internationaux.
- 4438 Autres opérations.
- 444 Etat ; impôts sur les bénéfiques.
- 4445 Etat ; impôts sur les sociétés (organismes sans but lucratif).
- 445 Etat ; taxe sur le chiffre d'affaires.
- 4452 TVA due intracommunautaire.
- 4455 Taxes sur le chiffre d'affaires à décaisser.
- 44551 TVA à décaisser.
- 44558 Taxes assimilées à la TVA à décaisser.
- 4456 Taxes sur le chiffre d'affaires déductibles.
- 44562 TVA sur immobilisations.
- 44563 TVA transférée par d'autres entreprises.
- 44566 TVA sur les autres biens et services.
- 44567 Crédit de TVA à reporter.
- 44568 Taxes assimilées à la TVA déductible.
- 4457 Taxes sur le chiffre d'affaires collectées.
- 44571 TVA collectée.

- 44578 Taxes assimilées à la TVA collectée.
- 4458 Taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente.
- 446 Obligations cautionnées.
- 447 Autres impôts, taxes et versements assimilés.
- 4471 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts).
- 44711 Taxe sur les salaires.
- 44713 Participation des employeurs à la formation professionnelle continue.
- 44714 Cotisation pour défaut d'investissement obligatoire dans la construction.
- 44718 Autres impôts, taxes et versements assimilés.
- 4473 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes).
- 44733 Participation des employeurs à la formation professionnelle continue.
- 44734 Participation des employeurs à l'effort de construction.
- 4476 Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts).
- 4477 Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes).
- 448 Etat ; charges à payer et produits à recevoir.
- 4482 Charges fiscales sur congés à payer.
- 4486 Autres charges à payer.
- 4487 Produits à recevoir.

*45. Confédération, fédération, unions,  
associations affiliées*

- 451 Confédération, fédération, unions, associations affiliées ; compte courant.
- 455 Sociétaires ; comptes courants.
- 4551 Principal.
- 4558 Intérêts courus.
- 456 Etablissements et services relevant de l'article L. 312-1 du CASF.
- 4563 ESAT ; activité de production.
- 4565 ESAT ; activité sociale.
- 4568 Autre établissement ou service.
- 458 Associés ; opérations faites en commun.
- 4581 Opérations courantes.
- 4588 Intérêts courus.

*46. Débiteurs et créiteurs divers*

- 462 Créances sur cessions d'immobilisations.
- 463 Fonds en dépôts.
- 4631 Fonds gérés pour le compte des majeurs protégés.
- 4632 Fonds reçus ou déposés ; usagers.
- 4633 Autres fonds en dépôt.
- 4634 Gestion des biens des majeurs protégés.
- 464 Dettes sur acquisitions de valeurs mobilières de placement.
- 465 Créances sur cessions de valeurs mobilières de placement.
- 466 Excédent de versement.
- 467 Autres comptes débiteurs ou créiteurs.
- 4671 Autres comptes créiteurs.
- 46711 Créiteurs divers ; exercice courant.
- 46712 Créiteurs divers ; exercice précédent.
- 46714 Créiteurs divers ; exercices antérieurs.
- 4672 Autres comptes débiteurs.
- 46721 Débiteurs divers ; exercice courant.
- 46722 Débiteurs divers ; exercice précédent.
- 46724 Débiteurs divers ; exercices antérieurs.
- 4677 Débiteurs et créiteurs divers ; différences de conversion.
- 46771 Créiteurs divers ; différences de conversion.
- 46772 Débiteurs divers ; différences de conversion.
- 468 Divers ; charges à payer et produits à recevoir.
- 4682 Charges à payer sur ressources affectées.
- 46821 Fonds à engager.
- 46828 Autres ressources affectées.

4684	Produits à recevoir sur ressources affectées.
46841	Fonds à engager.
46848	Autres ressources affectées.
4686	Autres charges à payer.
4687	Produits à recevoir.

#### 47. Comptes transitoires ou d'attente

471	Recettes à classer ou à régulariser.
472	Dépenses à classer ou à régulariser.
475	Legs et donations en cours de réalisation.
476	Différences de conversion ; actif.
4761	Diminution des créances.
4762	Augmentation des dettes.
4768	Différences compensées par couverture de change.
477	Différences de conversion ; passif.
4771	Augmentation des créances.
4772	Diminution des dettes.
4778	Différences compensées par couverture de change.
478	Autres comptes transitoires.

#### 48. Comptes de régularisation

481	Charges à répartir sur plusieurs exercices.
4816	Frais d'émission des emprunts.
4817	Pénalités de renégociation de la dette.
486	Charges constatées d'avance.
487	Produits constatés d'avance.

#### 49. Dépréciation des comptes de tiers

491	Dépréciation des comptes de redevables.
492	Dépréciation des comptes de clients.
495	Dépréciation des comptes de confédération, fédération et associations affiliées.
4951	Comptes de confédération, fédération et associations affiliées ; compte courant.
4955	Comptes courants des associés.
4958	Opérations faites en commun.
496	Dépréciation des comptes de débiteurs divers.
4962	Créances sur cessions d'immobilisations.
4965	Créances sur cessions de valeurs mobilières de placement.
4967	Autres comptes débiteurs.

### 5. Comptes financiers

#### 50. Valeurs mobilières de placement

501	Parts dans des entreprises liées.
503	Actions.
5031	Titres cotés.
5035	Titres non cotés.
504	Autres titres conférant un droit de propriété.
506	Obligations.
5061	Titres cotés.
5065	Titres non cotés.
507	Bons du Trésor et bons de caisse à court terme.
508	Autres valeurs mobilières et créances assimilées.
5081	Autres valeurs mobilières.
5082	Bons de souscription.
5088	Intérêts courus sur obligations, bons et valeurs assimilées.
509	Versements restant à effectuer sur valeurs mobilières de placement non libérées.

#### 51. Banques, établissements financiers et assimilés

511	Valeurs à l'encaissement.
-----	---------------------------

5111	Coupons échus à l'encaissement.
5112	Chèques à encaisser.
5113	Effets à l'encaissement.
5114	Effets à l'escompte.
512	Banques.
5121	Comptes en monnaie nationale.
5124	Comptes en devises.
514	Chèques postaux.
515	« Caisses » du Trésor et des établissements publics.
516	Sociétés de bourse.
517	Autres organismes financiers.
5171	Caisse d'épargne.
518	Intérêts courus.
5186	Intérêts courus à payer.
5187	Intérêts courus à recevoir.
519	Concours bancaires courants.
5191	Crédit de mobilisation de créances commerciales (CMCC).
5193	Mobilisation de créances nées à l'étranger.
5198	Intérêts courus sur concours bancaires courants.

#### 52. Instruments de trésorerie

#### 53. Caisse

531	Caisse siège social.
532	Caisses des lieux d'activités.

#### 54. Régies d'avance et accréditifs

541	Régies d'avances.
542	Accréditifs.

#### 58. Virements internes

581	Virements de fonds.
-----	---------------------

#### 59. Dépréciation des comptes financiers

### 6. Comptes de charges

#### 60. Achats et variation des stocks

601	Achats stockés de matières premières et fournitures.
602	Achats stockés ; autres approvisionnements.
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical.
6022	Fournitures consommables.
60221	Combustibles et carburants.
60222	Produits d'entretien.
60223	Fournitures d'atelier.
60224	Fournitures administratives.
60225	Fournitures scolaires, éducatives et de loisirs.
60226	Fournitures hôtelières.
602261	Couches, alèses, produits absorbants.
602268	Autres fournitures hôtelières.
60227	Emballages.
60228	Autres fournitures consommables.
6023	Alimentation.
6028	Autres fournitures suivies en stocks.
603	Variation des stocks.
6031	Variation des stocks de matières premières et fournitures.
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements.

60321	Variation des stocks des produits pharmaceutiques et à usage médical.
60322	Variation des stocks des fournitures consommables.
603221	Combustibles et carburants.
603222	Produits d'entretien.
603223	Fournitures d'atelier.
603224	Fournitures administratives.
603225	Fournitures scolaires, éducatives et de loisirs.
603226	Fournitures hôtelières.
6032261	Couches, alèses, produits absorbants.
6032268	Autres fournitures hôtelières.
603228	Autres fournitures consommables.
60323	Variation des stocks d'alimentation.
60326	Variation des stocks d'emballages.
60328	Variation des stocks des autres fournitures suivies en stocks.
6037	Variation des stocks de marchandises.
606	Achats non stockés de matières et fournitures.
6061	Fournitures non stockables.
60611	Eau et assainissement.
60612	Energie ; électricité.
60613	Chauffage.
60618	Autres fournitures non stockables.
6062	Fournitures non stockées.
60621	Combustibles et carburants.
60622	Produits d'entretien.
60623	Fournitures d'atelier.
60624	Fournitures administratives.
60625	Fournitures scolaires, éducatives et de loisirs.
60626	Fournitures hôtelières.
606261	Couches, alèses, produits absorbants.
606268	Autres fournitures hôtelières.
60627	Emballages.
60628	Autres fournitures non stockées.
6063	Alimentation.
6066	Fournitures médicales.
6068	Autres achats non stockés de matières et fournitures.
607	Achats de marchandises.
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats.
6091	Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats stockés de matières premières et fournitures.
6092	Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats d'autres approvisionnements stockés.
6096	Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats non stockés de matières et fournitures.
6097	Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats de marchandises.

#### 61. Services extérieurs

611	Prestations de services avec des entreprises.
6111	Prestations à caractère médical.
6112	Prestations à caractère médico-social.
61121	Ergothérapie.
61128	Autres prestations à caractère médico-social.
6118	Autres prestations de services.
612	Redevances de crédit-bail.
6122	Crédit-bail mobilier.
6125	Crédit-bail immobilier.
613	Locations.
6132	Locations immobilières.
6135	Locations mobilières.
61351	Informatique.
61352	Equipements.
61353	Matériel de transport.
61357	Matériel médical.
61358	Autres locations mobilières.

614	Charges locatives et de copropriété.
615	Entretien et réparations.
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers.
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers.
61551	Entretien et réparation du matériel médical.
61558	Entretien et réparations des autres matériels et outillages.
6156	Maintenance.
61561	Informatique.
61562	Maintenance du matériel médical.
61568	Maintenance ; autres.
616	Primes d'assurance.
616	Multirisques.
6162	Assurance obligatoire dommage-construction.
6163	Assurance de transport.
6165	Responsabilité civile.
6166	Matériels.
6167	Assurances capital-décès « titulaires ».
6168	Primes d'assurance ; autres risques.
61681	Assurance maladie, maternité et accident du travail.
61688	Autres risques.
617	Etudes et recherches.
618	Divers.
6182	Documentation générale et technique.
6184	Concours divers (cotisations...).
6185	Frais de colloques, séminaires, conférences.
6188	Autres frais divers.
619	Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs.

#### *62. Autres services extérieurs*

621	Personnel extérieur à l'établissement.
6211	Personnel intérimaire.
62111	Personnel administratif et hôtelier.
62113	Personnel médical et paramédical.
62118	Autres personnels
6215	Personnel affecté à l'établissement.
6218	Autres personnels extérieurs.
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires.
6221	Frais de recrutement du personnel.
6223	Médecins.
6226	Honoraires.
6227	Frais d'actes et de contentieux.
6228	Divers.
623	Publicité, publications, relations publiques.
624	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel.
6241	Transports de biens.
6242	Transports d'usagers.
62421	Accueil de jour en EHPAD.
62438	Autres.
6247	Transports collectifs du personnel.
6248	Transports divers.
625	Déplacements, missions et réceptions.
6251	Voyages et déplacements.
6255	Frais de déménagement.
6256	Missions.
6257	Réceptions.
626	Frais postaux et frais de télécommunications.
6261	Frais d'affranchissements.
6262	Frais de télécommunications.
627	Services bancaires et assimilés.
628	Divers.



- 6281 Prestations de blanchissage à l'extérieur.
- 6282 Prestations d'alimentation à l'extérieur.
- 6283 Prestations de nettoyage à l'extérieur.
- 6284 Prestations d'informatique à l'extérieur.
- 6287 Remboursement de frais.
- 6288 Autres.
- 629 Rabais, remises, ristournes obtenus sur autres services extérieurs.

### 63. *Impôts, taxes et versements assimilés*

- 631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts).
- 6311 Taxe sur les salaires.
- 6312 Taxe d'apprentissage.
- 6318 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations.
- 633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes).
- 6331 Versement de transport.
- 6332 Allocation logement.
- 6333 Participation des employeurs à la formation professionnelle continue.
- 6338 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations.
- 635 Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts).
- 6351 Impôts directs.
- 63511 Taxe professionnelle.
- 63512 Taxes foncières.
- 63513 Autres impôts locaux.
- 6353 Impôts indirects.
- 6354 Droits d'enregistrement et de timbre.
- 6358 Autres droits.
- 637 Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes).

### 64. *Charges de personnel*

- 641 Rémunérations du personnel non médical.
- 6411 Personnel titulaire et stagiaire.
- 64111 Rémunération principale.
- 64116 Indemnités de préavis et de licenciement.
- 64118 Autres indemnités.
- 6413 Personnel non titulaire sur emplois permanents.
- 64131 Rémunération principale.
- 64136 Indemnités de préavis et de licenciement.
- 64138 Autres indemnités.
- 6415 Personnel non médical de remplacement.
- 64151 Rémunération principale.
- 64156 Indemnités de préavis et de licenciement.
- 64158 Autres indemnités.
- 6416 Emplois d'insertion.
- 6417 Apprentis.
- 6419 Remboursements sur rémunérations du personnel non médical.
- 642 Rémunérations du personnel médical.
- 6421 Praticiens.
- 6425 Gardes et astreintes.
- 6428 Autres.
- 6429 Remboursements sur rémunérations du personnel médical.
- 643 Rémunération des personnels handicapés.
- 6431 Rémunération directe versée par l'ESAT.
- 6432 Aide au poste.
- 6438 Autres rémunérations.
- 645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance.
- 6451 Personnel non médical.
- 64511 Cotisations à l'URSSAF.
- 64512 Cotisations aux mutuelles.
- 64513 Cotisations aux caisses de retraite.

- 64514 Cotisations à l'ASSEDIC.
- 64518 Cotisations aux autres organismes sociaux.
- 6452 Personnel médical.
- 64521 Cotisations à l'URSSAF.
- 64522 Cotisations aux mutuelles.
- 64523 Cotisations aux caisses de retraite.
- 64524 Cotisations à l'ASSEDIC.
- 64528 Cotisations aux autres organismes sociaux.
- 6459 Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance.
- 646 Personnes handicapées.
- 6461 Cotisations à la MSA.
- 6462 Cotisations à l'URSSAF.
- 6463 Cotisations aux mutuelles.
- 6464 Cotisations aux caisses de retraite.
- 6468 Autres.
- 647 Autres charges sociales.
- 6471 Prestations versées pour le compte du FNAL.
- 6472 Fonds de solidarité.
- 6473 Allocations de chômage.
- 6474 Fonds d'insertion pour les personnes handicapées.
- 6475 Médecine du travail.
- 6478 Divers.
- 64781 Cartes de transport.
- 64783 Comités d'hygiène et de sécurité.
- 64784 Œuvres sociales.
- 64788 Autres.
- 648 Autres charges de personnel.
- 6481 Indemnités aux ministres des cultes.
- 6482 Indemnités des religieuses et reposance.
- 6483 Versements aux agents en cessation anticipée et progressive d'activité.
- 6488 Autres charges diverses de personnel.
- 6489 Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité.

#### *65. Autres charges de gestion courante*

- 651 Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires.
- 654 Pertes sur créances irrécouvrables.
- 655 Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun.
- 6551 Quote-part de résultat sur opérations faites dans le cadre d'un groupement de coopération sociale et médico-sociale.
- 6556 Frais de siège social du gestionnaire.
- 6557 Frais de siège social interassociatif.
- 6558 Quote-part de résultat sur opérations faites dans le cadre d'un autre groupement.
- 657 Subventions.
- 6571 Subventions aux associations participant à la vie sociale des usagers.
- 6578 Autres subventions.
- 658 Charges diverses de gestion courante.
- 6581 Frais de culte et d'inhumation.
- 6582 Pécule.
- 6586 Fonds de solidarité.
- 6588 Autres.

#### *66. Charges financières*

- 661 Charges d'intérêts.
- 6611 Intérêts des emprunts et dettes.
- 6615 Intérêts des lignes de crédit de trésorerie.
- 6618 Autres charges d'intérêts.
- 665 Escomptes accordés.
- 666 Pertes de change.
- 667 Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement.

668 Autres charges financières.

#### 67. Charges exceptionnelles

671 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion.  
6711 Intérêts moratoires et pénalités sur marchés.  
6712 Pénalités, amendes fiscales et pénales.  
6715 Contribution exceptionnelle et temporaire (CET).  
6717 Rappels d'impôts.  
6718 Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion.  
675 Valeurs comptables des éléments d'actif cédés.  
678 Autres charges exceptionnelles.

#### 68. Dotations aux amortissements, aux dépréciations, aux provisions et engagements

681 Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges d'exploitation.  
6811 Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles.  
68111 Immobilisations incorporelles.  
68112 Immobilisations corporelles.  
6812 Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir.  
6815 Dotations aux provisions d'exploitation.  
6816 Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles.  
6817 Dotations aux dépréciations des actifs circulants.  
6817 Stocks et en-cours.  
6817 Créances.  
686 Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières.  
6862 Dotations aux amortissements des charges financières à répartir.  
6865 Dotations aux provisions financières.  
6866 Dotations aux dépréciations des éléments financiers.  
687 Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions : charges exceptionnelles.  
6871 Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations.  
6872 Dotations aux provisions réglementées (immobilisations).  
68725 Dotations aux amortissements dérogatoires.  
6874 Dotations aux autres provisions réglementées.  
68741 Dotation aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement.  
68742 Dotation aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations.  
68746 Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif.  
687461 Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé.  
687462 Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif circulant.  
68748 Autres.  
6876 Dotations aux dépréciations exceptionnelles.  
689 Engagements à réaliser sur ressources affectées.  
6894 Engagements à réaliser sur subventions attribuées.  
6895 Engagements à réaliser sur dons manuels affectés.  
6897 Engagements à réaliser sur legs et donations affectés.  
695 Impôts sur les sociétés.

## 7. Comptes de produits

### 70. Produits

701 Ventes de produits finis.  
702 Ventes de produits intermédiaires.  
703 Ventes de produits résiduels.  
706 Prestations de services.  
707 Ventes de marchandises.  
708 Produits des activités annexes.  
7081 Produits des services exploités dans l'intérêt du personnel.  
7082 Participations forfaitaires des usagers.

- 70821 Forfaits journaliers.
- 70822 Participations des personnes handicapées prévues au quatrième alinéa de l'article L. 242-4 du CASF.
- 70823 Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT.
- 70828 Autres participations forfaitaires des usagers.
- 7084 Prestations effectuées par les usagers.
- 7085 Prestations délivrées aux usagers, accompagnants et autres tiers.
- 7086 Bonis sur reprises d'emballages consignés.
- 7088 Autres produits d'activités annexes.
- 709 Rabais, remises, ristournes accordées par l'établissement.

#### *71. Production stockée (ou déstockage)*

- 713 Variation des stocks, en-cours de production, produits.
- 7133 Variation des en-cours de production de biens.
- 7135 Variation des stocks de produits.

#### *72. Production immobilisée*

- 721 Immobilisations incorporelles.
- 722 Immobilisations corporelles.

#### *73. Dotations et produits de tarification*

- 731 Produits des tarifications relevant du I de l'article L. 312-1 du CASF.
- 7311 Forfait global de soins.
- 7312 Prix de journée hébergement (établissements relevant du 6° du I de l'article L. 312-1 du CASF).
- 7313 Prix de journée (établissements relevant du I de l'article L. 312-1, sauf le 6°).
- 7315 Dotation globale de financement des soins SSIAD.
- 73151 Dotation globale de financement des soins SSIAD ; personnes âgées.
- 73152 Dotation globale de financement des soins SSIAD ; personnes handicapées.
- 73153 Dotation globale de financement des soins SSIAD ; autres.
- 7316 Dotation globale des établissements relevant du I de l'article L. 312-1 du CASF.
- 7317 Tarif hébergement (EHPAD).
- 73171 Département.
- 73172 Hébergé.
- 7318 Autres produits des établissements et service relevant du I de l'article L. 312-1 du CASF.
- 732 Quote-part de la dotation globalisée commune prévue à l'article R. 314-43-1 du CASF.
- 734 Tarif dépendance.
- 7341 Tarif dépendance couvert par l'APA.
- 7342 Participation du résident au tarif dépendance.
- 7343 Contribution de l'assurance maladie prévue à l'article R. 314-188 du CASF.
- 7344 Dotation budgétaire globale (APA).
- 736 Tarifs soins (EHPAD).
- 7361 Dotation globale de financement soins.
- 7362 Hébergé.
- 737 Produits des prestations non prises en compte dans les tarifs journaliers afférents aux soins.
- 7371 Prestations exclues du calcul des tarifs journaliers afférents aux soins.
- 7372 Produit de la facturation des charges non incluses dans les tarifs journaliers afférents aux soins (tarif partiel).

#### *74. Subventions d'exploitation et participations*

- 741 Subventions et participations.
- 747 Fonds à engager.
- 748 Autres subventions et participations.
- 7484 Aide forfaitaire à l'apprentissage.
- 7488 Autres.

#### *75. Autres produits de gestion courante*

- 751 Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires.

754	Remboursements de frais.
7541	Formation professionnelle.
7542	Remboursements par la sécurité sociale de frais médicaux et paramédicaux.
7543	Aide aux postes des personnes handicapées.
7548	Autres remboursements de frais.
755	Quote-part de résultat sur opérations faites en commun.
7551	Quote-part de résultat sur opérations faites en commun dans le cadre d'un groupement de coopération sociale et médico-sociale.
7552	Quote-part de résultat sur opérations faites en commun dans le cadre d'un autre groupement.
7556	Siège social du gestionnaire.
7557	Siège social inter-associatif.
758	Produits divers de gestion courante.
7586	Produits de la gestion des biens des majeurs protégés par la loi du 3 janvier 1968.
7588	Autres produits divers de gestion courante.

#### *76. Produits financiers*

761	Produits de participations.
762	Produits des autres immobilisations financières.
764	Revenus des valeurs mobilières de placement.
765	Escomptes obtenus.
766	Gains de change.
767	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement.
768	Autres produits financiers.

#### *77. Produits exceptionnels*

771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion.
7715	Contribution exceptionnelle et temporaire.
7718	Autres.
775	Produits des cessions d'éléments d'actif.
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice.
778	Autres produits exceptionnels.

#### *78. Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions*

781	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation).
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles.
7815	Reprises sur provisions d'exploitation.
7816	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles.
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants
78173	Stocks et en-cours.
78174	Créances.
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers).
7865	Reprises sur provisions financières.
7866	Reprises sur dépréciations des éléments financiers.
78662	Immobilisations financières.
78665	Valeurs mobilières de placement.
787	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels).
7872	Reprises sur provisions réglementées (immobilisations).
78725	Reprise sur amortissements dérogatoires.
7874	Reprises sur autres provisions réglementées.
78741	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement.
78742	Reprise sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations.
78746	Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif.
787461	Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé.
787462	Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif circulant.
78748	Autres.

7876	Reprises sur dépréciations exceptionnelles.
789	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs.
7894	Report des ressources non utilisées sur subventions attribuées.
7895	Report des ressources non utilisées sur dons manuels reçus.
7897	Report des ressources non utilisées sur legs et donations affectées.

*79. Transferts de charges*

791	Transfert de charges d'exploitation.
796	Transfert de charges financières.
797	Transfert de charges exceptionnelles.